

Arrêté

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours dans le corps des Adjointes Techniques de 2^{ème} classe de Recherche et de Formation BAP G, Opérateur logistique, organisé par l'Université Paris XIII dénommée usuellement Université Sorbonne Paris Nord

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord

Vu le décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre de postes mis au recrutement.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement externe sans concours dans le corps des adjointes techniques de 2^{ème} classe de recherche et de formation, BAP G, Opérateur logistique, organisé par l'Université Paris XIII (USPN) est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Loic PLESEL, Ingénieur d'études, Président, Université Sorbonne Paris Nord (Paris13), Villetaneuse.

Madame Elma SPAHIC-BIMONT, Directrice des ressources humaines adjointe, Université Sorbonne Paris Nord (Paris13), Villetaneuse.

Madame Hélène GRABOIS, Directrice générale des services adjointe, Université Sorbonne Paris Nord (Paris13), Villetaneuse.

Monsieur Jimmy COULIBALY, Assistant ingénieur, Université Paris 8, Saint Denis.

Article 2 : Le président de l'Université Paris XIII (USPN), est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villetaneuse le 20 mai 2021



**P/le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
de l'Université Sorbonne Paris Nord**

Fernando VIEIRA